

Le référendum, en France, est rarement une vraie consultation populaire sur le fond, mais un plébiscite sur la personnalité qui pose la question (multiples exemples, celui du traité constitutionnel européen parmi les plus significatifs) : comment souhaitez-vous maintenir des consultations populaires sans avoir le biais actuel du référendum ?

Sans vouloir vous vexer, vous posez une question en imposant la réponse. En particulier s'il s'agit du référendum de 2005. En l'occurrence, il ne s'agissait pas d'une personne, Chirac et Hollande, dirigeants des deux principaux partis du moment, militant tous deux pour le oui. J'ai pour ma part, comme je vous l'ai déjà dit, participé à des réunions publiques en faveur du non et je peux vous affirmer que la question de la personnalisation du oui n'était pas particulièrement le débat. Par exemple, je suis intervenu à Limoges où, dans une salle d'ailleurs peu pratique, étaient présents plus de 1100 citoyens, masse pratiquement inconnue depuis la libération et où le débat porta uniquement sur le texte du traité. J'ai souvenir également d'une réunion publique dans notre département, à Château Arnoux avec un public très nombreux et ne parlant que du traité. La question du référendum est donc fondamentalement de savoir qui l'organise et comment il se développe. Elle pose aussi la question de la presse qui, à l'époque, était quasi unanimement favorable au oui.

Au sortir des Gilets Jaunes, le président Macron avait lancé les Cahiers de doléances, ils sont restés lettre morte...une occasion ratée pour renouer avec le peuple ?

Comme je l'ai évoqué précédemment, il n'y a jamais eu de volonté réelle de dialogue avec les Gilets Jaunes, bien au contraire. Les dérapages ultérieurs sont en partie la conséquence de cette absence de contact. S'agissant des cahiers de doléances, on ne peut que constater, dans l'absence de leur utilisation, un autre signe de ce mépris. Doit-on redire « Bonapartisme ou Constituante » ?

Vous qui étiez député à l'heure de deux gros blocs (PS, PC/ RPR-UDF) rempart disent certains observateurs contre l'émiettement d'aujourd'hui qui pousse à trouver sans y parvenir le plus souvent le compromis, regrettez-le-vous « En même temps » qui a créé cette « ingouvernabilité » peut-être plus encore que sa genèse, la dissolution incomprise ?

On confond trop souvent l'effet et la cause. L'ingouvernabilité n'est pas la conséquence des actions des responsables politiques. Elle serait plutôt la conséquence de leur inaction face aux contraintes qu'ils ont eux-mêmes créées. Faute de pouvoir s'opposer aux conséquences de la mondialisation libérale, d'une Europe qui détruit la politique en s'opposant à la volonté des peuples, il ne reste plus que des oppositions sur des questions accessoires. Les responsables cherchent alors à maquiller cela en oppositions fondamentales.

Comment expliquez-vous qu'aujourd'hui au centre, à gauche, à droite tout le monde encense l'œuvre du général de Gaulle fondateur de la Vème République et s'en revendiquent ?

L'admiration pour un personnage tel que De Gaulle dans le désastre idéologique actuel ne me paraît pas une surprise. Ce n'est pas la 5ème qui est admirée, c'est l'homme du 18 juin, c'est une certaine vision de la France, surtout alors que l'actuel Président ne semble même pas savoir de quoi il s'agit.

Les élites, une certaine aristocratie, se sont entend-on régulièrement accaparé le pouvoir au détriment des représentants du peuple, vous êtes vous-même Polytechnicien comment concilier ce passage par les bancs formateurs des hauts cadres de l'Etat, et ce constat ? Etes-vous pour la suppression, ou la réorganisation des grandes écoles ?

La question des « élites » m'a toujours beaucoup tracassé. Je pense qu'elle est fondée sur une ambiguïté. Les élites n'ont de sens que si elles sont considérées comme telles par les citoyens. Aujourd'hui, elle s'autoproclament élites. Exemple caricatural, Alain Minc fut interrogé 8 Novembre 1994 à l'Heure de vérité sur le rapport de la Commission du Plan qu'il avait présidée et sur son rapport « La France de l'an 2000 » ; étonné que le présentateur, François Henri de Virieu, puisse trouver cette Commission très uniformément énarque, il répondit que, « lorsqu'on veut interdire aux élites de s'exprimer, on risque de verser dans le populisme ». Symbole ridicule de l'autopromotion ! Ce n'est pas parce que tel ou tel a fait telle ou telle école qu'il est dans « l'élite française ». Peut-être, à une autre époque, les membres d'une ou l'autre école étaient censés agir pour l'intérêt national. C'est d'ailleurs dans cet esprit que Gaspard Monge, membre de la Convention républicaine, avait fondé en 1794 l'école qui deviendra Polytechnique, pour développer le pays, ses voies de communication et son développement industriel. Mais cela existe-t-il encore ? Claude Martinand, haut fonctionnaire chargé d'un rapport sur les problèmes de formation de haut niveau, déclarait déjà, dans un rapport de 2008 : « Les questions qui méritent d'être posées, c'est de savoir si l'Etat aura encore besoin d'ingénieurs de haut niveau, pour quelles missions, où et en quelle quantité ». Et d'ajouter qu'il convient de savoir ce qu'est aujourd'hui l'Etat, dans le contexte de la mondialisation et de la décentralisation. Sauf à renier son sens historique, l'école Polytechnique doit aujourd'hui perpétuer la réponse qu'elle a toujours apportée à l'intérêt national. Savoir si ses élèves sont dans l'élite n'est plus ensuite qu'une question narcissique.

Pour l'homme de gauche que vous demeurez qui a vos faveurs pour la présidentielle ? Mélenchon qui veut une 6^e République ? Glucksman, Hollande ou Cazeneuve ? Villepin ?

Je pense que vous vous amusez vous-même en posant la question. La gauche et la droite sont censées caractériser des options dans un espace politique. Y a-t-il encore un espace politique caractérisé par un peuple conformément à l'article 21 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics) ? Qui fait vivre la vie publique et qui définit le droit alors que justement le droit européen est supérieur au droit national ? Si ce n'est plus le cas, parler de gauche et de droite perd son sens et ne s'utilise plus que par rapport à de partis dont c'est l'étiquette historique. Le débat politique se fossilise alors. L'ouvrir en recréant l'espace politique est donc prioritaire et permettra alors de repenser de gauche et de droite dans lesquels chacun de nous pourra se situer.

Sur un volet international, reprenant votre ancienne charge de Président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée, quel est votre regard sur le monde actuel, reste-t-il une petite marge pour l'optimisme à l'heure des grands bouleversements ?

Il y a toujours une marge pour l'optimisme si on croit en la force de l'humain. Le problème est que l'humanisme ne sous-tend plus la pensée politique, qu'il n'y a d'ailleurs plus de politique au sens historique, c'est-à-dire la recherche d'un intérêt commun. Nous ne sommes plus maîtres de nos choix, nous sommes ballotés par les contraintes, nouvelle forme de la servitude volontaire. C'est la philosophe Lea Ypi qui, dans sa leçon inaugurale au Collège de France caractérise la période comme un âge de déraison : « L'âge de la Dérison est le contraire de l'âge de la Raison : l'effondrement des Lumières. Les Lumières, selon leur définition la plus célèbre, consistent en la sortie des êtres humains de l'état de tutelle dont ils sont eux-mêmes responsables ». Qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas de dire que nous pouvons faire n'importe quoi, il s'agit d'arrêter de dire que nous ne pouvons rien faire. C'est pourquoi, loin des discours sur le meilleur monde à construire, nous mettons l'accent sur la maîtrise de notre propre droit. Soit dit en passant, c'est ce que proclame aussi la Cour constitutionnelle allemande de Karlsruhe.

Quid de l'Europe ? La présentation caricaturale de l'Union européenne, de son fonctionnement et de ses objectifs empêche un vrai débat sur le sujet. Comment y remédier, si tant est qu'on le souhaite ? Le souverainisme est-il une théorie de l'indépendance d'un peuple, ou l'expression d'un nationalisme ?

Ce qui est intéressant à remarquer, c'est que le débat sur la question européenne a été pratiquement absent des dernières échéances électorales. S'il occupe une place lors des prochaines confrontations tant mieux même si, pour l'instant, ça me semble trop caricatural. Il y a toujours eu des tabous dans les débats publics, nous participons à détruire celui-ci. Le souverainisme, comme beaucoup de mots en isme, comme le populisme, sert trop souvent à caricaturer les objectifs. Alors ne l'utilisons pas. Référons-nous plutôt à des principes connus et clairs tels que « souveraineté populaire » et « souveraineté nationale ». La Constitution française énonce ainsi clairement : « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par l'intermédiaire de ses représentants et par la voie du référendum ». A cet égard, cessons donc de dire des sottises, par exemple que la construction européenne est démocratique alors sa légitimité populaire est quasi inexistante. Elle est surtout un appareil technico-juridique. La demande du respect des droits des peuples des Etats-membres n'est donc pas anti européenne, mais simplement un appel démocratique. D'ailleurs soyons logiques : si certains considèrent que notre droit ne doit plus émaner de notre peuple, qu'ils demandent de supprimer l'article 3 de la Constitution (« la souveraineté nationale appartient au peuple... »).

Pour finir, vous êtes aujourd'hui installé à Paris, vous qui avez été député de notre département de 1981 à 1993, quels souvenirs gardez-vous de cette période, et avez-vous toujours le regard porté sur notre territoire ?

Je suis et je reste profondément provençal où je suis très fréquemment. D'origine marseillaise, ma mère était marseillaise, mon père était varois (Puget sur Argens) et une partie de la famille venait des Basses-Alpes. J'ai toujours pensé que Bellon, nom assez courant en Provence, vient de bayle, le berger en provençal. Le dernier maire de Chasteuil qui portait le nom peu banal de Cupidon, était un de mes grands oncles. J'ai souvenir de mon grand-père paternel, élu de Puget, grand républicain et laïque. A la fin de chaque réunion publique, il chantait la Marseillaise et la Coupo Santo. Il était admirateur de Clemenceau qui était son sénateur. Je garde donc de ma période d'élu des Alpes de Haute Provence la vision d'une page de mon enracinement.

Est-ce dans cet esprit et pour répondre à votre question que j'ai écrit un roman intitulé « Frère Jacques, dormez-vous ? » et qui est une sorte d'allégorie critique des années 1980 ?

Propos recueillis par Jean-Luc ICARD